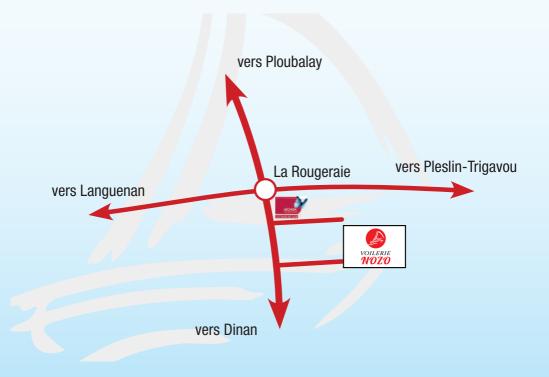


SATSON 2024



1, Allée des Cerisiers - 35800 Dinard contact@adupp.fr - www.adupp.fr





Qui sommes-nous?

Depuis sa création en 2006, l'Association des usagers du port de plaisance de Dinard a pour ambition de fédérer les plaisanciers. Elle a été rejointe en 2019 par l'Amicale des Marins Plaisanciers.

Nous nous intéressons à tout ce qui fait le quotidien du plaisancier notamment le fonctionnement du port : horaires des navettes, parking, accessibilité du ponton, en étant force de proposition.

A l'écoute de nos adhérents, nous relayons leurs demandes auprès des responsables du port.

Au-delà de l'immédiat, l'association porte aussi des dossiers de long terme tel que le dragage qui va enfin aboutir, la création d'un ponton essence...

Des échanges réguliers avec la capitainerie mais aussi avec les élus permettent de faire avancer nos requêtes. La participation de membres de l'ADUPP au conseil portuaire a permis des avancées notables.

Enfin notre adhésion à l'UNAN, nous permet de participer à l'élaboration des politiques régionales et nationales en défendant les intérêts des plaisanciers.

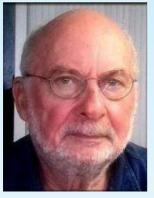


SOMMAIRE

P.3	Édito			
P.4	Le port de plaisance			
P.5 - 6	Un an de contacts			
	avec la Mairie			
P.7	Le mot du Maire			
P.8	C'était en 2022			
P.9	Une distinction qui			
	nous honore			
P.10-11	La gestion du Port			
P.12-13-14	Encore Heureux			
P.15	V.H.F. Utilisation			
P.16	A vos agendas			
P.17	Découvrir notre site			
P.18	V.H.F./A.S.N. Utilisation			
P.19-20	La morale de l'histoire			
P.21	Projets de dragage			
P.23	JUZZY : Mettez-vous			
	au courant!			
P.24	Programme Yacht-Club			
P.25	Restons amarinés!			
P.26	NAV & CO			
P.27	passer l'écluse du			
	barrage de la Rance			
P.28-29	Le dragage du port			
P.30	Infos diverses			

A Bernard,

Nous avons ensemble fait tant de choses. Membre du Conseil d'administration de l'ADUPP, tu nous apportais tes conseils avisés, avec calme et pondération.



Passionné de voile et d'aventures, tu as été pendant de longues années président du CCIF (Club Croisière Ile de France) et tu as organisé de nombreuses croisières en France et à l'étranger pour les membres.

Nous étions aussi ensemble au Conseil d'Administration de l'UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs), tu étais notre

correspondant au CSM (Conseil Supérieur de la Météorologie) où tu t'es beaucoup investi pour le bulletin météorologique côtier sur le Canal 80 de la VHF.

Tu étais notre barreur lors des régates de la Thalassa, non pas pour gagner, mais pour participer et passer un bon moment ensemble sur notre « Folie douce ».

A toi Danielle et à toute la famille vont toutes nos amitiés.

Louis Penhouet

EDITORIAL



Chers(es) amis,

Le dragage du port va enfin avoir lieu, une chance pour le port, les plaisanciers et la ville de Dinard.

Convaincre de la nécessité du dragage

Cela n'a pas été un long fleuve tranquille depuis 2010 quand nous avons commencé à démontrer la nécessité, non seulement pour le Port mais aussi pour le site touristique de la ville, de rendre au Port son activité ancestrale. Il a fallu convaincre les différentes municipalités que la vie permanente du Port passait par le dragage du Chenal et de la Souille afin de retrouver le va et vient continu des accostages des voiliers de régate ou de croisière et des bateaux des marins pêcheurs plaisanciers ramenant la pêche de leur sortie en mer.

Aboutissement du projet

Ce n'est qu'en 2014 que les premières décisions municipales importantes ont été prises sur la faisabilité de cette opération. Et pendant 10 ans, et trois municipalités différentes successives qu'il a fallu à chaque fois remotiver, nous avons suivi de près le dossier avec toutes les difficultés inhérentes qu'il a fallu surmonter. Ce projet de belle ampleur a enfin abouti. Merci aux Elus et Responsables techniques qui ont œuvré à cette réalisation.

Accessibilité à toute heure

Nous allons pouvoir goûter pleinement notre plaisir. Le Ponton financé il y a quelques années par les plaisanciers va redevenir accessible à toute heure de la marée. La convivialité, les échanges, les allers et venues des marins et de leur famille, les embarquements et débarquements à longueur

de journée, les promeneurs dinardais ou les touristes de passage qui assistent à ce spectacle constamment renouvelé, tout cela c'est une vie nouvelle pour le Quai de la Perle et la Ville de Dinard.

Seule ombre au tableau, le coût. Il est couvert par un emprunt spécifique affecté au budget du port et sera donc remboursé par les rentrées financières de celui-ci dont les cotisations annuelles des plaisanciers sont la part la plus importante. Il faut s'attendre à une augmentation sensible des redevances.

Normalisation de la gestion du port

Sous l'impulsion de notre association, l'équipe municipale normalise aussi la gestion du port :

- Création du CLUPP (Comité Local de usagers Permanents du Port) qui élit tous les cinq ans les représentants des usagers au Conseil Portuaire.
- Réglementation de la zone « des pêcheurs » et création d'une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) pour les professionnels de la plaisance.

Il reste encore des avancées à faire pour améliorer notre port pour le bien des plaisanciers et vous pouvez compter sur la nouvelle équipe en préparation pour motiver nos élus.

Je vous souhaite une très belle saison 2024

Louis Penhouet







Avec le site Marées Infos qui donne heure par heure les hauteurs d'eau



Située sur la pointe du Décollé à Saint-Lunaire pour voir en direct l'état de la mer



Une vidéo pour mieux faire connaissance avec notre association



MÉTÉO

Avec la météo sur Dinard les prévisions du vent et celles de la pluie



PORT

Pour tout savoir sur les horaires des navettes. les grutages, l'essence...



ADHÉSION

Comment adhérer à l'association avec possibilité de paiement par CB

Mais aussi pour vous renseigner sur :

L'ASSOCIATION RÈGLEMENTS

Présentation

Statuts

Objectifs

Conseil d'administration

Comptes rendus

Plaisance

Pêche de loisirs

Loisirs nautiques

Sécurité

Navigation et verbalisation

DOCUMENTS

Mouillage à Chausey

Pêche autour de Jersey

Lexique et abréviations

Les bonnes pratiques

REPORTAGES

La Cancalaise

L'ile Harbour

Le prieuré et ses blockhaus

Images du Jardin

Images du littoral

AUTRES INFOS

Coeur Emeraude

Eclusage EDF

Numéros utiles

UNAN Manche

Yacht Club Dinard

Adresse mail: contact@adupp.fr

LE MOT DU MAIRE, M. SALMON

Crédit photo ©Patrick Chevalier

Chers plaisanciers, chers amis,

Chaque année, comme vous, je me réjouis du retour des beaux jours et surtout, surtout, du lancement de la saison 2024 du Port Alain COLAS!

Ressortir les bateaux après en avoir pris soin pendant l'hiver, retrouver les sensations uniques de la navigation dans cette baie extraordinaire que tous nous envient, peut-on souhaiter mieux ?

Mais avant le plaisir, comme je me plais souvent à le répéter en diverses occasions, le travail! Nos nombreuses réunions du conseil portuaire, nos nombreux échanges tout au long de l'année, permettent d'améliorer constamment la qualité des services offerts aux plaisanciers. Je remercie, ainsi, l'ensemble des membres du conseil portuaire pour leur collaboration et leur travail. J'ai, également, une pensée particulière pour notre ami Louis PENHOUET qui a quitté le conseil portuaire le 15 février dernier après 14 années de bons et loyaux services. Merci à lui pour son investissement à nos côtés durant toutes ces années.

Enfin, last but not least comme disent nos voisins et amis britanniques, le dragage du Port sera enfin lancé durant cette année 2024! Pour un montant de travaux de 3 millions d'euros, la souille et le chenal vont être dragués. Ces opérations lourdes mais nécessaires, contribueront à maintenir et renforcer l'attractivité de notre Port. C'est, ainsi, une année très importante pour vous toutes et tous.

Voilà, il ne me reste plus, comme chaque année, qu'à vous souhaiter de bons moments pour cette saison 2024, et d'apprécier chaque minute passée en mer, avec vos amis, votre famille, dans ce cadre idyllique!

Bel été à toutes et tous!

Arnaud SALMON

Maire de Dinard



UN AN DE CONTACTS AVEC LA MAIRIE

Les élus en charge du port sont également des plaisanciers, ils comprennent nos préoccupations, mais ils n'ont pas toujours les solutions immédiates à nos problèmes, ni la volonté de changer les habitudes.

Les nouveautés :

- La mise en place d'un nouveau logiciel qui a pu perturber les moins aguerris en informatique, avec le temps il va permettre de simplifier la tache des agents et les formalités des usagers. Ce nouveau logiciel pourra aussi ouvrir de nouveaux horizons, par exemple la sous location des mouillages libres.
- Le CLUPP, Comité Local des Usagers du Permanent Prévu par l'article R5314 -19 n'existait pas au port de Dinard c'est maintenant chose faite (7 novembre 2023) Le CLUPP est réuni au minimum & fois par an, il reçoit les informations du port notamment budgétaire. Tous les 5 ans il élit les représentants des Usagers au Conseil Portuaire.

Les dossiers en cours « Fil rouge » :

Ce n'est pas toujours visible mais un gros travail de normalisation et de transparence est en cours.

Les normalisations :

Création d'une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) pour les mouillages des professionnels

Réglementation de La zone dite des « pêcheurs »

La commission d'attribution des mouillages :

Elle a pris son rythme de croisière et s'est réunie pour la 3 ème année

Commission des mouillages 4 mars 2024. Principales informations :

- 1) Après réception des dossiers de demandes de places des anciens usagers
 - 14 annulations (10 en échouage / 2 en souille / 2 au large.)
 - 14 dossiers sans réponses malgré plusieurs rappels par mail.
 - 4 dossiers incomplets

Validation collégiale des 28 places disponibles et de rappeler les 4 personnes avec dossiers incomplets pour avoir rapidement leur décision

- 2) 110 demandes de changements de places dont 2 impératifs pour problèmes techniques.
- 3) 194 personnes sur liste d'attente (170 échouage/ 13 souille / 11 large)

Il y en avait plus de 220 en 2023. Le fait de devoir payer 20€ pour une demande y est peut-être pour guelgues chose.

Cependant il faut réaliser que seulement 30 nouveaux demandeurs pourront être satisfaits cette année.

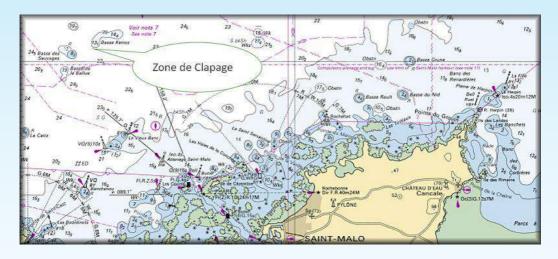
La réponse qui leur sera faite tiendra compte des priorités données : d'abord aux demandeurs de changements de place dans la mesure des 28 nouvelles places disponibles puis ensuite aux nouveaux adhérents.

Pour rappel:

Une demande de changement de place n'est prise en compte qu'après 3 années suivant la précédente demande.

En changeant ou en abandonnant une place il n'est pas possible de réserver son ancienne place à un ami, elle est automatiquement remise dans le circuit.

Le dragage du port :



Le total de la facture est estimé à 4 millions d'euros. Il faudra donc trouver annuellement des recettes supplémentaires (Augmentation des tarifs, ajout de mouillage etc...

Sur l'aspect technique peu de changements par rapport aux chiffres annoncés l'année dernière.

Le dragage en souille et devant le ponton est bien prévu à moins 2m et le chenal à moins 1m.

Le volume total des extractions est estimé à 80000 m3.

Le site d'immersion de 100 hectares proposé par les marins pécheurs est situé à 11 miles nautiques de Dinard (Derrière la base de Kerros).

Le transport se fera par chalands d'une capacité de 150 à 200 m3 avec un temps de déplacement estimé à 2 heures (6 nœuds maximum).

Tous ces travaux vont nécessiter des phases préparatoires :

- En Octobre Enlèvement des mouillages (146 places), corps morts et chaines
- Les pontons et passerelles seront maintenues jusqu'à la fermeture du port et donc accessibles aux navettes
- Fin des travaux prévisionnelle Mai 2025

La gestion financière du port de plaisance :

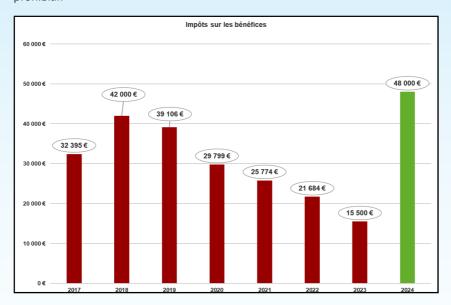
Les grandes lignes du budget primitif 2024

Le budget primitif a été présenté pour avis au Conseil Portuaire le 15 février 2024. Le tableau ci-dessous résume les grandes lignes. Il n'y a pas de provisions mais des dépenses non affectées.

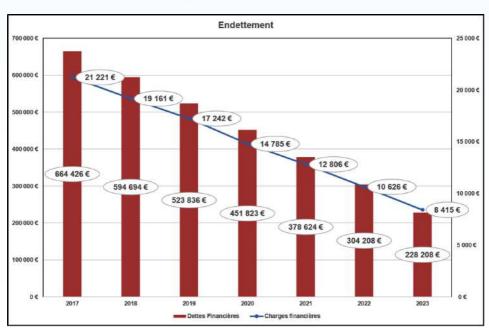
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
		Dotations, fonds divers et	
Remboursement emprunt	77 000	réserves	
Immobilisations incorporelles	59 154	Subventions	
Immobilisations corporelles	23 540	Emprunts et dettes assimilées	
Immobilisations en cours	445 688	Autres immobilisations	
		Réserves	
Total dépenses d'équipement	528 383	Total des recettes réelles	0
Remboursement d'emprunt	77 000	Virement section exploitation	230 450
		Transfert entre sections	110 000
Total investissement	605 383 €		
Reste à réaliser		Total provenant de l'exploit.	340 450 €
Solde d'exécution négatif reporté		Reporté ou anticipé	264 933
Total des dépenses cumulées	605 383 €	Total des recettes d'invest.	605 382€

DEPENSES		RECETTES	
Exploitation			
Charges à caractère général	516 199	Produits Grutage	57 000
Charges de personnel	235 412	Locations diverses	594 300
Autre charge de gestion	6 582	Vente Carburant	200 000
Total Gestion des services	758 193 €	Ventes produits prestations	851 300 €
Charges financières	6 210	Autre produits gestion	95 330
Charges exceptionnelles	1 000		
Impôts sur les bénéfices	48000		
Dépenses réelles de Fonct.	813 403 €	Total produits des services	946 630 €
Virement à la section invest.	230 4450	Produits exceptionnels	
Transfert entre section	110 000		
Dépenses d'ordre d'exploitation	340 450 €	Total recettes d'exploitation	946 630 €
		Résultat reporté	207 223
Total dépenses cumulées	1 153 853€	Total recettes exploitation	1153 852 €

Le Compte Administratif 2023 : À l'heure où nous mettons sous presse la plaquette, nous n'avons pas le résultat définitif de l'année 2023 ». Une mauvaise nouvelle, les mauvaises habitudes reviennent, les impôts payables en 2024 sur les bénéfices 2023 seront en nette progression. L'argument qu'il faut une bonne CAF (Capacité d'Autofinancement) pour avoir de la crédibilité au près des banques est prohibitif.



L'endettement correspond à 3 lignes d'emprunts dont 2 arrivent à échéance en 2025







Le Port de Plaisance de Dinard

Quelques informations générales fournies par le bureau du port Organisation, horaires saison 2023

Effectifs

Année : 3 personnes Avril-Octobre : 2 canotiers Mai-Septembre : 3 canotiers

Juin : 4 canotiers Juillet-Août : 6 canotiers

Pompes à carburant

2 personnes en Juillet et Août Quantité délivrée, limitée à 120 litres en cas de risque de rupture d'approvisionnement.

Procédure si absence du Canotier:

Pas de navette au ponton : Le canotier est déjà en rotation et revient (attente variable, suivant l'heure l'éloignement et la zone desservie)

Navette présente au ponton : Il est possible que par manque de demande et (ou) par temps de pluie, le canotier soit à l'abri à la station ou dans le bureau du port. Dans ce cas appeler le port au 02 99 46 65 45 pour venir vous chercher.

Badge barrière levée :

Si l'usager oublie de badger lorsque la barrière est levée, il ne peut ressortir. Dans ce cas le port s'engage **ponctuellement** à intervenir pour ouvrir la barrière (ceci dans un climat de service rendu et non d'agression verbale de la part de l'usager!).

Navette rappel : dernier appel VHF pour un débarquement 15mn avant la fin du service des navettes.

Horaires des services du port pour l'année 2023 Avril à Octobre Port : 02 99 46 65 55

Bureau: 8h30-12H00 / 13h30-18h 7j/7 Grutages: 8h30-12H00 / 13h30-18h Carburant: 8h30-12H00 / 13h30-18h (Juillet-Août: 8h00-20h00)

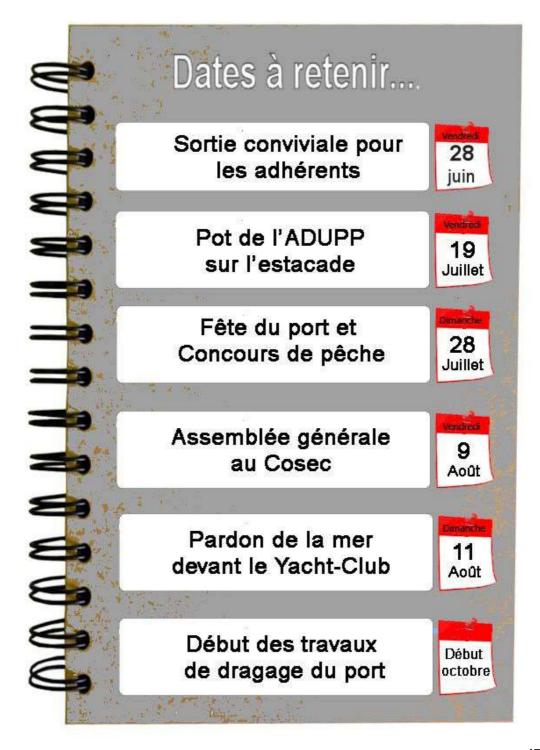
Navettes:

Avril: 09h00-12h00 / 14h00-19h00 Mai: 08H30-19h00 Juin: 08h00-20h00 Juillet et Août: 08h00-20h30 Septembre: 08h00-20h00 Octobre: 08h30-12h00 / 13h30-18h00

Embarquement et débarquement limité à 2 personnes

Juillet et Août
La continuité du service des
navettes est assurée
jusqu'à 23 heures
(Appel VHF Canal 9)







Union Nationale des Associations de Navigateurs

Siège social : Quai Bernard Moitessier - 56000 Vannes correspondance : 1, allée des Cerisiers - 35800 Dinard Courriel : contact@unan.fr

8 avril 2022

Rédacteur : Pierre-Yves Le Guen

NOM du bateau : Indicatif radio : N°d'immatriculation n°M.M.S.I. :

UTILISATION D'UNE V.H.F. / A.S.N.

4 catégories d'appels, comme une VHF classique
DISTRESS (MAYDAY), URGENCY (PANPAN), SAFETY (SECURITE)

+ Appels à destinataire unique (sémaphore, capitainerie, autre bateau)

1 - DISTRESS

Si votre VHF n'est pas couplée au GPS, appelez sur le Canal 16.

Si la VHF est couplée au GPS:

Si vous devez quitter le bateau dans l'urgence, appuyer 5 secondes sur le bouton rouge "DISTRESS"

2 - URGENCY

Ne pas appuyer sur le bouton rouge "DISTRESS"

Entrez dans le Menu "ASN" (DSC)

Sélectionner "Appel à tous" puis "Urgency" puis "Canal 16" puis "Send" L'appel terminé, passer sur 16 et transmettre le message d'urgence.

3 - SAFETY

Ne pas appuyer sur le bouton rouge "DISTRESS" Entrez dans le menu "ASN" (DSC).

Sélectionner "Appel à tous" puis "Urgency" puis le "canal à utiliser pour transmettre votre message (6,8,72 ou 77)" puis "Send".

Une fois l'appel terminé, passer sur le canal choisi et transmettre le message de sécurité.

L'Appel sélectif numérique ou ASN est un mode de communication utilisant une technique de transmission automatique des appels codés en format numérique.

L'ASN permet d'envoyer rapidement un message de sécurité, d'urgence ou de détresse.



Parking Couvert et à étage - Places Larges

Saison du 1/04 au 30/09 Ouvert du lundi au samedi de 8h45 à 20h Hors saison du lundi au jeudi 8h45 19h30 et 20h le vendredi et samedi

Ouvert Le Dimanche Matin en juillet et Août



Vos courses en 1 clic

prêtes en 2 heures -Livraison Domicile ou lieu de travail* (*voir modalités au Drive)





Venez profiter de tous nos services!













DES PRIX BAS - DES VALEURS FORTES

POURQUOI PRATIQUES-TU LA VOILE ? ... REPONSE A UN AMI

... alors que c'est le moyen le plus lent, le plus inconfortable et le plus onéreux pour aller d'un endroit où l'on est bien... vers un endroit, pas forcément prévu, où l'on n'a rien à faire de plus !...

Perplexe... ma réponse ne fut pas très spontanée, car effectivement, comme beaucoup de gens le pensent, cette pratique présente tous les inconvénients du monde !...

Mais on peut y rechercher inconsciemment et trouver volontairement :

- une intégration à la Nature, comme Jonathan le goéland qui utilise le vent pour aller ou il veut...ou peut aller. Admettre que les vagues sont ce qu'elles sont, que nous n'y pouvons rien et qu'il faut apprendre à faire avec... apprentissage de toutes les finesses nécessaires à cette adaptation, à l'intégration dans le milieu, souvent hostile, idyllique aussi, réglage des voiles, intégration des marées, des courants (particulièrement en Bretagne Nord!), techniques de sécurité, de mouillage, etc....

- un dépassement de soi, particulièrement pour ma part par rapport au mal de mer !

Deux possibilités : atteint du mal de mer...je décide de ne pas insister !



Mais après une nuit difficile pendant laquelle je me suis demandé ce que je faisais là, qu'on ne m'y reprendrait plus...le lever de soleil est tellement magique, réchauffant corps et esprit, avec un équipage amical chaleureux, qu'une seule idée s'impose: vivre de nouveau ces instants magiques...oubliant la nuit de galère!

Pas complètement masochiste (malgré les apparences!) face à cette situation, j'ai creusé le sujet, suis tombé sur un article d'une revue nautique des années 70 publiant une étude faite par la Marine Nationale, sur ce mal qui handicape la flotte dans des proportions que je n'imaginais pas!

Étude comparative de différentes molécules chimiques, acupuncture, homéopathie... (hélas les lunettes à horizon bleu marine n'existaient pas à l'époque). Se détachent du lot des possibilités une molécule efficace dans un pourcentage important, sans endormissement...

je l'essaie... ça marche... à plusieurs reprises... puis le produit n'est plus en vente en France... et pourtant, les croisières suivantes, skipper, je n'ai pas de gros problème, quelques nausées légères, sans plus ! Que s'est-il passé ?

Le mal de mer apparait principalement -dès l'embarquement et -quand on perd la terre de vue mettant en évidence une composante émotionnelle primordiale, en dehors évidemment des phases de grosse mer où mécaniquement le corps est brinqueballé... mais avec inquiétude sous-jacente ?

Le fait d'avoir pu vivre sans mal de mer grâce à la chimie m'a démontré que cela pouvait arriver... ouvrant le possible face à la nausée programmée !

Dans la vie à terre, à certains moments, une petite fringale peut apparaitre... sans induire ipso facto « un mal de mer » !

La même fringale, en mer, chez un sujet ayant déjà eu l'expérience négative de ce mal, va réveiller en lui ce souvenir douloureux, associé immédiatement à « ça me reprend, je n'y couperai pas, je le savais... » d'autant plus qu'il s'agit souvent d'un « inactif » à bord...combien de fois faire prendre la barre à celui qu'on voit « s'éteindre » inverse la situation, si pris suffisamment tôt!

L'expérience positive « ça peut bien se passer » va s'ancrer à chaque nouvelle sortie, favorisée par la position à bord : si vous êtes le skipper, conscient de vos responsabilités (humaines et légales) vis-à-vis de l'équipage, du bateau, de l'environnement, etc...quelque part vous pouvez ressentir en plus de tout ce qui précède, que vous n'avez pas le droit, que vous ne pouvez pas vous laisser aller, que votre rôle vous oblige ...! ajouté au fait que l'occupation est un bon préventif, l'inaction à bord un facteur déclenchant...

Donc Bernard, j'espère que maintenant tu comprends mieux pourquoi je continue à découvrir par la mer ces instants et lieux magiques, à portée d'étrave, en osmose avec ce milieu fascinant!

Merci Bernard de m'avoir amené à m'exprimer de la sorte.

Alain POZZO









YACHT-CLUB de DINARD PROGRAMME RÉGATES 2024

Épreuves	Dates	Séries		coef
Championnat de Printemps YCD	16 - 17 mars 30 - 31 mars 13 - 14 avril 27 - 28 avril 18 - 19 mai 1 - 2 juin 15 - 16 juin	Flying 15 et Voile légère	YCD	52/44 65/59 67/58 74/70 46/50 57/61 38/39
Cardinales d'Émeraude - Trophée Audi	27-avr.	Monocoques IRC et OSIRIS en double	YCD	77/74
100 Milles et une Nuit	29 - 30 juin	Monocoques IRC et OSIRIS en double	YCD	62/60
Cowes - Dinard - St Malo	5 - 6 juillet	IRC	RORC	74/76
Dinard - St Cast	20 juillet	Monotypes, Croiseurs OSIRIS et Classiques	YCD / YCSC	65/71
Rance - Frémur	21 juillet	Monotypes, Croiseurs OSIRIS et Classiques	YCD / YCSB	76/81
Régates Émeria Dinard	27-28 juillet	Monotypes, Croiseurs OSIRIS et Classiques	YCD	77/71
Tour de Cézembre	31 Aout	Monotypes,Croiseurs OSIRIS et Classiques	YCD	57/63
Championnat d'automne YCD	14 - 15 septembre 28 - 29 septembre 12 - 13 octobre 26 - 27 octobre	Flying 15 et Voile légère	YCD	45/54 51/57 34/41 38/43





FORT HARBOURG - FORCE 4

Après un départ sans difficulté, un mouillage dans de bonnes conditions dans la petite crique orientée à l'ouest et un pique-nique sympathique, à un moment, la marée étant descendante, il a fallu envisager de partir.

J'engage la manœuvre habituelle de la remontée progressive de l'ancre en deux temps.

Le début de la manœuvre s'est déroulé normalement. C'est ensuite que ça s'est gâté!

Arrivé à l'avant de mon bateau, je commence ma manœuvre habituelle mais je m'aperçois très vite que, poussé par le vent, je suis en train d'aller droit en direction des rochers de la pointe sud de la crique. Les habitués comprendront.

Et là, tout s'est passé très vite. Retour au poste de pilotage en urgence, avec en quelques secondes au plus, trois idées qui me passent par la tête :

- faire redescendre l'ancre pour éviter la dérive, pas le temps
- relancer le moteur pour m'écarter de la roche, j'étais trop près et je risquais d'abîmer mon hélice voire mon embase
- me laisser dériver la mort dans l'âme et drosser contre les rochers. J'ai retenu cette troisième solution en remontant le moteur pour lui éviter de toucher. Je suis arrivé très rapidement sur la roche. Une dernière tentative a consisté à essayer de faire levier avec ma gaffe pour décoincer le bateau de la roche. Peine perdue, la gaffe s'est pliée, seule victime véritable de l'aventure.

Nous étions à mi-marée, l'eau descendait donc très vite et je me suis retrouvé rapidement posé sur la roche, le bateau heureusement à peu près horizontal, reposant sur la zone de l'étrave et les deux extrémités du tableau arrière. Le moteur était dans l'air, entre deux appuis rocheux.

Contacts avec le CROSS CORSEN qui m'indique que je pouvais espérer retrouver de l'eau vers 19h15. Cinq heures d'attente!

Et puis soudain, plus de contact avec le CROSS. La batterie de ma VHF portable était vide. Mon téléphone me permet alors de finir la conversation.

Après avoir déployé ma ligne de mouillage (2 x 15m) dans l'axe du vent, l'eau est revenue comme prévu vers 19 heures.

Je me suis installé à l'avant du bateau, avec prise de la ligne de mouillage pour pouvoir la mettre en tension maximum dès que le bateau flotterait. Après quelques nouveaux chocs lors de la mise à flot, il n'y eut plus que le bruit habituel du vent et de la mer contre la coque, le bateau a pivoté légèrement pour se mettre dans le sens du vent, je l'ai hâlé de quelques mètres pour être sûr d'avoir assez d'eau et je suis retourné au poste de pilotage.



Cette fois, lorsque l'ancre a été décrochée du fond, j'ai effectué un très large écart pour m'éloigner de la crique, me retrouver en pleine eau et pouvoir finir manuellement ma remontée d'ancre, toujours poussé par un vent fort vers la côte mais cette fois sans danger.

De retour au poste de pilotage, j'ai rappelé le CROSS pour lui confirmer que tout semblait normal et que j'étais en train de rentrer. Arrivée à Dinard vers 21 heures et accostage au ponton pour la nuit. Je l'ai récupéré le lendemain pour le ramener à son mouillage et l'aventure était finie.

Après inspection plus fine avec le chantier naval, il s'avère qu'il existe quelques éclats de gelcoat qui seront repris sans difficulté.

Moralité de cette histoire :

- 1. Une banalité : ne sortez pas si vous n'y êtes pas obligé lorsque les conditions de mer ne sont pas satisfaisantes. La drogue est mauvaise conseillère.
- 2. Pour ceux qui n'ont pas de VHF inboard, partez avec une VHF et un smartphone chargés au maximum.

Bonne mer à tous pour 2024.

Bernard CORDIER.



FORTUNE DE..... RANCE

Le samedi 30 septembre 2023 est le jour où nous entamons notre retour vers le Lyvet, port d'attache de notre ETAP 26i, après une navigation de trois semaines en Manche ouest.

Le temps est au beau fixe, la mer belle, le vent SO, 3/4 BF, le coef de marée est de 112.

Nous quittons Saint-Cast à 15h pour profiter du courant, le bas de l'eau étant à 15h36.



Remontée de la Rance

Le barrage de la Rance n'ouvrant qu'à 18h, nous nous amarrons sur une bouée d'attente. Nous entamons la remontée de la Rance, après l'éclusage en compagnie d'une dizaine de bateaux.

Sachant que nous arriverons trop tard au Chatelier, nous comptons prendre une bouée à Plouer, y passer la nuit et écluser le lendemain dimanche. Un peu après avoir passé le chantier de la Landriais, nous faisons route de collision avec un petit vieux gréement.

Sifflets et grands gestes

Etant au moteur alors qu'il est à la voile, nous nous déroutons sur bâbord pour lui laisser la priorité. Reprenant notre route, nous sommes prévenus par sifflets et grands gestes que nous avons un problème sur l'arrière. Effectivement nous observons un bouillonnement qui disparaît dès que nous ralentissons, le moteur finissant par caler.

Ne reste plus alors qu'à émettre un pan, pan, pan qui reste sans réponse. Arrive un pêche-promenade (que nous appellerons Jean) qui naviguait dans les parages tout en étant à l'écoute du 16 et qui nous propose son aide. Etant tout près du chantier de la Landriais, nous décidons d'un commun accord d'y être remorqué.

Sauf qu'à contre-courant par coef 112, cela s'avérera vite impossible. Demi-tour donc et route vers St-Suliac où nous nous amarrons.

Transfert sur le bateau de Jean qui nous débarque de nuit à la cale de la Villa es Nonais, son port d'attache, à la lueur des lampes frontales des pêcheurs présents.

Il nous conduit ensuite au port du Lyvet où - arrivés à 21h30 - nous récupérons notre voiture tandis que lui rentre à Cesson Sévigné.

Cordage d'un casier

Le lundi, le chantier de la Landriais récupère notre ETAP et nous informe de la cause du problème : nous avons pris le cordage d'un casier non lesté dans le sail-drive et seulement signalé par un petit flotteur invisible : celui-ci était entre deux eaux compte-tenu du fort courant (pas de hampe avec drapeau)

Contactée, la gendarmerie maritime a réussi à identifier le propriétaire du casier dérivant dans le chenal depuis La Richardais. Aujourd'hui, c'est une bataille d'assurances, la facture étant de 13600€.

Les conclusions que l'on en tire :

- 1) La solidarité des gens de mer existe bien ,,,,,,,,, partiellement, plusieurs bateaux étant passés sans s'arrêter.
- 2) Contacté ultérieurement, le cross nous informe qu'il y a un trou électronique à St-Suliac. Il faut donc privilégier le 196 quand il y a du réseau.

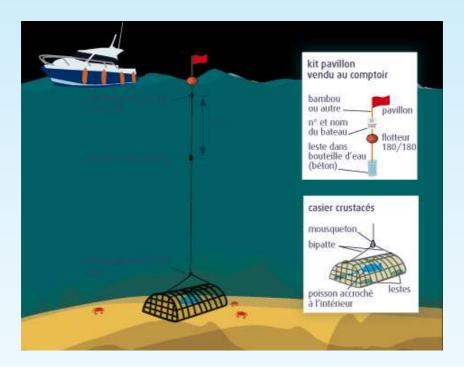
Conséquence : la réparation n'est toujours pas effectuée, 7 mois plus tard !

Geneviève et Jean-François PICQUART

PS: Dommage, il n'y avait que 2 \(\tag{trilles}\) dans le casier !!!!!!!!!

Pêche aux casiers, nos conseils et informations :

Règle N°1 : Bien mouiller vos casiers, sans bout flottant à la surface de l'eau



Règles N°2: Permettre leurs identifications

- Marquer vos casiers
- o Sur les casiers en plastique le marquage est simple avec un fer à souder
 - o Sur les casiers en tubulure en fer une marque repérable et personnalisée
 - Faire une photo de vos casiers
 - o Pour faciliter les recherches

Règles N°3: Signaler les incidents (perte ou autre), cela vous évitera une amende si votre casier a dérivé dans une zone interdite et vous permettra éventuellement de le retrouver. Vous pouvez désormais signaler votre incident par mail en précisant :

Le lieu où le casier était mouillé, le marquage éventuel et joindre une photo à : bgmarp616.st-malo@gendarmerie.defense.gouv.fr

Les services qui ont compétences :

ULAM: 02 90 57 40 55

Gendarmerie maritime Saint Malo: 02 90 04 04 04



S.N.S.M. STATION DE DINARD: 15, rue Saint Alexandre - 35800 DINARD

Nom	Prénom			
Adresse	Code postal			
Ville				
Désire adhérer à la S.N.S.M. de Dinard en qualité de ;				
□Adhérent (20 €) □Donateur (45 €) □Bienfaiteur (380 €) □Autre somme				
Je règle ma cotisation par : 🗖 (Chèque bancaire			

VENTE NEUF ET OCCASION - LOCATION - ATELIER MÉCANIQUE - LOCATION D'EMPLACEMENT



dinardmarine.com 02 99 46 51 55

46 Boulevard Jules Verger 35800 Dinard - contact@dinardmarine.com

DES PIEUX DANS LA BAIE DU PRIEURE...



Eh oui! Les traces d'un piège à poissons datant du Moyen-âge existent encore. Il s'agissait d'un barrage en "V" à deux pannes en bois aux tracés concaves.

Dans le fond de la baie, à environ 300 m, était établi un prieuré fondé en 1324 et disparu à la Révolution.

IIL est assez logique

d'associer ce prieuré à ce piège car Dinard n'existait pas encore. De plus, le piège n'est pas cité dans le rapport de F. Le Masson du Parc. Il ne devait alors plus être exploité en 1732.

Une écluse à poissons est une pêcherie constituée d'un long mur de pierres sèches, bâti à même la roche de la côte, présentant la forme d'un fer à cheval ouvert vers la plage. Il s'agit d'un piège qui fonctionne avec les marées : le poisson entre dans l'écluse lorsque la mer la recouvre à marée montante. Retenu dans l'enceinte de pierres lorsque la marée descend, le poisson est facilement accessible au pêcheur depuis le bouton, vanne placée au sommet de l'arc de cercle qui permet d'en vider l'eau.

et aussi plage de l'Écluse, 3 pièges à poissons :



Trois pièges à poissons se sont succédé depuis le Moyen-âge.

Le 1er est en apparence le plus ancien (XVe siècle).

Le 2ème lui aurait succédé (peut- être au début du XVIème siècle). Le « bouchot » n°3 n'aurait été aménagé qu'après le milieu du XVIIème siècle, après l'abandon du précédent et aurait été exploité

jusqu'au début du XVIIIe siècle. Ce barrage en "V" est constitué de deux pannes en pierres aux tracés sinueux (encore visible à ce jour)

À noter qu'il existe aussi 2 autres pièges à poissons au «Port blanc» et à «La Fourberie» encore visible à marée basse pour ce dernier (voir photo).

À marée basse, l'eau est retenue et s'écoule par des ouvertures



aménagées dans le mur : les « claires », munies de grilles pour retenir le poisson. À l'intérieur, l'espace délimité par les deux bras de pierre de l'écluse, ouverts vers la côte de « V » se nomme la «foue».

La particularité des ouvrages est d'augmenter la vitesse du courant à marée descendante de façon à

diriger le poisson vers le bouton de l'écluse, et de permettre le dévasage de l'écluse par les lits d'eau.

Sources : atlasponant.fr - Wikipedia Jean-Yves Romagné



Dinard 12 rue Levavasseur 09 84 03 54 87



VENT DE VOYAGE

Sacs - Accessoires Décoration

L'atelier breton de la voile recyclée

Fabrication 100% à Dinard Visites d'atelier



Saint-Malo 12 rue Broussais 02 99 20 17 91

Conseil d'administration



Conseil d'administration

Président : Louis Penhouet

Vice-Président : Jean-Yves Romagné

Jacky Simon

Jean-Michel Brault

Secrétaire : Jean-François Courtel Secrétaire adjoint : Pascal Caro Trésorier : Jean-Jacques Foucher

Administrateurs: Jean-François Picquart

Daniel Nilly

Bertrand Lavigne Bernard Cordier Alain Pozzo Philippe Yvon

Président S.N.S.M.: Hervé Jean Président Yacht-Club: Patrick Constant

Adresses des sites utiles

Le vent en temps réel : Emeraude Kite Naviguer en Rance Côte d'Emeraude :

rancecotedemeraude.fr

Météo Marine: http://marine.meteoconsult.fr Horaires des marées: http://maree.info/52

Les renseignements des ports de Bretagne :

http://www.portsdebretagne.fr/cartographie
ADUPP: site internet www.adupp.fr
UNAN Manche: unan-manche.com



asso unan manche

Hello Nautic : hellonautic.com
"Toutes les informations nautiques"

Écluse du Chatelier : 02 96 39 55 66 ou VHF 14

Pot sur l'estacade

Le vendredi 19 juillet à partir de 17H30 aura lieu le traditionnel pot sur l'estacade, moment de convivialité et d'échange avec nos adhérents et tous les plaisanciers du port.

REMERCIEMENTS A NOS ANNONCEURS ET PARTENAIRES

Ils nous ont permis la réalisation de cette plaquette tout en maintenant la cotisation à un tarif défiant toute concurrence. Merci de leur réserver votre clientèle...en vous recommandant de l'ADUPP Dinard

Pour nous contacter et être toujours informé

SITE INTERNET: www.adupp.fr MAIL: contact@adupp.fr

A noter sur vos tablettes

Les prochaines Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire de l'ADUPP auront lieu le vendredi 9 août 2024 à 17h00 au Cosec

Ordre du jour : Rapport d'activité Rapport financier Élection du 1/3 sortant Apéritif dînatoire

Directeur de Publication :

Louis PENHOUET

Photo couverture : Daniel Nilly Articles:

Louis Penhouet Alain Pozzo

Jean-Yves-Romagné Bernard Cordier Jean-François Picart



44, Boulevard Jules Verger 35800 DINARD 02 99 46 68 77 imp.briand@orange.fr



Paites l'expérience du flow...



HÔTEL***** | TABLE ÉTOILÉE | BAR L'AQUARIUM | SALON DE THÉ | SUITES BIEN-ÊTRE | VEDETTE PRIVÉE | SÉMINAIRES 17 AVENUE GEORGE V - 35800 DINARD - +33 (0)2 99 80 3000 - RECEPTION@CASTELBRAC.COM - WWW.CASTELBRAC.COM